



EVALUATIONS PPCR – RDV DE CARRIERE

INCROYABLE ET SCANDALEUX !

L'IA des Bouches du Rhône crée des nouvelles règles pour tenter de justifier l'injustifiable !

**Tout confirme que PPCR c'est l'arbitraire le plus total !
Jugez-en vous-même...**



EVALUATION PPCR
ABROGATION !

Projet d'accord présenté aux organisations
syndicales représentatives sur PPCR
en septembre 2015

Signataires : FSU, UNSA, CFDT, CFTC
Non signataires : FO, CGT, Solidaires

Un groupe de travail CAPD s'est tenu le jeudi 15 novembre, afin d'étudier l'ensemble des recours gracieux parvenus à la DSDEN, concernant les avis finaux aux RDV de carrière effectués en 2017/2018.

1111 collègues ont passé un RDV de carrière en 2017/2018.

	Evaluations effectuées	Recours déposés	Appréciations modifiées	Appréciations maintenues
1 ^{er} RDV	203	15	8	7
2 ^{ème} RDV	442	67	34	33
3 ^{ème} RDV	466	47	27	20

Les délégués FO ont déposé 10 dossiers supplémentaires qui n'étaient pas parvenus à la DSDEN 13 et qui ont pu ainsi être étudiés.

Constatant que dans la plupart des cas l'appréciation finale du DASEN ne correspondait en rien au rapport et au bilan de compétences rempli par l'IEN mais qu'elle avait été dépréciée, **nous avons demandé que les critères d'appréciation nous soient clairement explicités.**

Réponses du Secrétaire Général :

Selon lui, des règles auraient été établies, en commissions avec tous les IEN, durant l'année scolaire précédente... alors que nous demandions des explications, lors des GT ou des CAPD, depuis la rentrée de septembre !

Pour le 3^{ème} RDV de carrière (2^{ème} année du 9^{ème} échelon) :

- L'avis « Excellent » s'obtiendrait si les 11 items évalués par l'IEN sont « excellents »
- L'avis « Très satisfaisant » s'obtiendrait s'il y a au moins 2 avis « excellents » et tous les autres sont « Très satisfaisant »
- L'avis « Satisfaisant » s'obtiendrait si tous les items sont « Très satisfaisant » !

Pour les 1^{er} et 2nd RDV de carrière (6^{ème} et 8^{ème} échelon) :

L'appréciation finale serait conditionnée par la présence de « **mots clés** » dans l'appréciation littérale de l'IEN, sans que cela soit forcément en cohérence avec les 11 items renseignés dans la grille de compétence !

Ainsi, le fait d'obtenir 11 items excellents ne donnerait pas la garantie d'obtenir un avis final « excellent », ni même « très satisfaisant » !

C'est d'ailleurs le cas de nombreux collègues dont l'avis n'a pas été réévalué ! C'est bien une révision à la baisse qui a été planifiée !

L'analyse et la position du SNUDI FO 13 :

Le critère des mots clés sont une découverte pour tous les délégués du personnel, dont l'administration s'en était bien cachée malgré nos sollicitations répétées.

De plus, si l'avis « Satisfaisant » ne s'obtient que si tous les items sont « très satisfaisants », cela implique de fait, un avis « à consolider » avec la présence d'un item « satisfaisant » ? Cette question posée par les délégués FO a mis l'administration « mal à l'aise ».

Chacun peut donc ainsi constater l'arbitraire et l'incohérence la plus totale des règles établies par le DASEN pour justifier les avis dépréciés.

ABROGATION DE PPCR !

Les délégués FO ont contesté l'ensemble de ces règles et ont dénoncé ce nouveau scandale lié à l'application du protocole PPCR.

FO rappelle sa revendication principale d'abandon du protocole PPCR (Parcours professionnels Carrières et Rémunérations) et pour le retour à un barème égalitaire pour toutes les promotions, contrôlable par les élus du personnel en CAPD, permettant

l'accélération la plus rapide pour tous dans tous les échelons et les grades (Hors classe et classe exceptionnelle). **Seule cette revendication permettra de mettre fin à l'arbitraire et l'individualisme !**

FO et la CGT n'ont pas signé le PPCR !
FSU, CFDT et UNSA ont signé le PPCR !

*Puisque que les élus du personnel **SE UNSA 13** s'émeuvent aujourd'hui des conséquences qu'ils n'avaient pas prévues du protocole PPCR qu'ils ont signé ;*

*Puisque les élus du personnel **SNUipp 13** défendent aujourd'hui les recours gracieux des collègues, victimes de ce protocole ;*

comment comprendre qu'ils ne retirent pas immédiatement leur(s) signature(s) ?

Sans le soutien que continuent à apporter le **SNUipp-FSU**, le **SE UNSA** et le **SGEN-CFDT** au PPCR, le Ministère ne pourrait pas persister dans la mise en œuvre de PPCR !

Le SNUDI FO vous invite à prendre connaissance du dossier spécial

« PPCR » → [ICI](#) (et en PJ) et à signer la pétition nationale :

« Abandon de l'évaluation PPCR : l'arbitraire ça suffit ! »

à [téléchargez >ICI<](#) ou à [signez en ligne >ICI<](#)

- ▶ abandon de la nouvelle évaluation des enseignants et donc abandon du PPCR à l'origine de cette dégradation ;
- ▶ un barème basé essentiellement sur l'AGS pour le déroulement de carrière de chaque personnel concernant les accélérations de carrière, le passage à la hors classe et à la classe exceptionnelle ;
- ▶ augmentation immédiate du taux de passage à la hors classe : au moins 17 % comme dans tous les autres corps de l'Éducation nationale ;
- ▶ tous les PE et instituteurs doivent pouvoir accéder à la hors classe avant leur départ à la retraite ; les appréciations doivent pouvoir être revues à la hausse.

La suite et les recours possibles

Le SNUDI FO 13 encourage les collègues dont le recours n'a pas eu de suite favorable à effectuer une **saisine de la CAPD**.

[Modèle de courrier](#) (et en PJ)

Cette CAPD, initialement prévue le jeudi 22 novembre, a été reportée après les délais légaux rappelés par les délégués FO, **au jeudi 20 décembre**

Le SNUDI FO défendra tous les dossiers en sa possession. **Il est indispensable de nous transmettre, en plus de la copie de votre recours, le compte rendu de votre évaluation de RDV de carrière + votre AGS + votre dernière note pédagogique.**

Rappel des prochaines opérations de promotion

▶ **Classe normale** : La CAPD de janvier validera toutes les promotions, avec les accélérations de carrière pour 30% des collègues au 1^{er} et au 2nd RDV de carrière.

► **Hors classe 2019** : Tous les collègues qui sont dans leur 2^{ème} année du 9^{ème} échelon seront éligibles à la Hors classe.

Pour ceux dont le RDV n'a pas eu lieu (rapport vide), l'IEN devra tout de même leur attribuer une appréciation finale qui déterminera une partie de leur barème pour le passage à la hors-classe (à consolider = 60pts, satisfaisant = 80 pts, très satisfaisant = 100 pts, excellent = 120pts)

Si cette appréciation n'est pas conforme à votre dernière note et à l'appréciation adverbiale du dernier rapport d'inspection, **nous vous encouragerons à faire un recours.**

Pour les « plus anciens » qui ont déjà obtenu une appréciation l'an dernier (CAPD du 12 juillet), une nouvelle appréciation devrait vous être attribuée par l'IEN. Elle peut être différente de celle attribuée l'an passé. De la même manière, si vous êtes lésés, vous devrez contester cette appréciation finale par un recours gracieux.

Le SNUDI FO vous proposera un modèle en temps voulu et défendra vos intérêts.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

FO défend les intérêts moraux et les conditions de travail des salariés !

Du 29 novembre au 6 décembre, je vote et je fais voter

FNEC FP FO



4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Pour cette nouvelle année scolaire, faites un choix utile et réfléchi : Syndiquez-vous au SNUDI FO 13 !

Carte 2019 déjà disponible [>ICI<](#)



Mes avantages :

- 1/ Paiement fractionné en plusieurs chèques (max 10, le 1^{er} sera encaissé en janvier)
- 2/ Paiement par virement bancaire (nos coordonnées bancaires sont sur le bulletin d'adhésion)
- 3/ 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.
- 4/ Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)

Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site www.snudifo13.org